

La poterie de la Montagne

patrimoine industriel en devenir

Unique en Europe, la poterie du château de la Montagne (Nièvre) a eu son heure de gloire sous le second Empire pour fournir une vaisselle « souvenir » aux curistes de Saint-Honoré-les-Bains, station thermale du Morvan située en contrebas. Grâce à l'investissement de la famille d'Espeuilles, elle va bientôt retrouver son éclat d'antan. Découverte en avant-première...



Textes et photos par **Marguerite Natter**, historienne de l'art

A l'ombre d'un vaste château, de son parc et d'une ferme dominant la campagne charolaise, la poterie de la Montagne a conservé un certain nombre de ses bâtiments et a été classée au titre des monuments historiques en 1997 pour son intérêt industriel.

Le projet du marquis d'Espeuilles

Dans une optique sociale visant davantage à favoriser l'économie du pays qu'à en tirer un quelconque profit, le marquis d'Espeuilles, ancêtre des actuels propriétaires, décide de consacrer une partie de sa propriété agricole à l'aménagement d'une manufacture, de 1844 à 1847. Un tel choix s'explique par la présence d'argile à proximité, facilement acheminable. En 1861, on dénombre trente-six ouvriers : douze potiers (tourneurs et estampeurs), deux contremaîtres, deux chauffeurs de four, cinq préparateurs de pâte et quinze manœuvres. Ils y travaillent chaque jour, excepté le dimanche, pour produire des faïences destinées aux thermes, à la façon de Bernard Palissy ou de Nevers, ou des grès pour l'usage quotidien et pour l'agriculture, comme de grands abreuvoirs à vaches ou des jarres. La



poterie dispose d'une boutique de gros et d'une boutique de détail sur les lieux, à Saint-Honoré-les-Bains et à Nevers.

La composition de la poterie

« L'approvisionnement en eau pour la préparation des pâtes était assuré par un captage des sources situées à quelques kilomètres aux lieux-dits Le Désert et La Vieille Montagne, et par l'aménagement de canalisations souterraines encore en place », explique Guy d'Espeuilles, actuel propriétaire. L'argile était acheminée dans deux bacs de mélange et passait dans cinq bassins de décantation entourant un malaxeur. Les potiers en transportaient au gré de leurs besoins jusque dans le bâtiment principal, de 900 mètres carrés, élevé sur quatre niveaux et visible dans la configuration actuelle des lieux, pour la façonner dans les salles de travail et la sécher au dernier étage, muni de nombreuses aérations ouvrant sur l'extérieur. Le bâtiment doit son envergure à son organisation autour de deux grands fours, dédiés à l'ultime étape de fabrication : la cuisson. L'un d'eux, à deux étages, était réservé aux grès et aux terres cuites, et l'autre, aux grès au sel. Ils sont encore

▲ La forme du bâtiment principal serait inspirée du célèbre temple de Janus à Autun.

◀ D'innombrables grès utilitaires fabriqués à la poterie sont encore conservés au château de la Montagne.

Un projet accompagné de nombreux soutiens

- French Heritage Society en partenariat avec la Fondation Mérimée : 20 000 \$ (2019)
- French Heritage Society : 5 000 \$ (2020)
- Mécénat de particuliers et d'entreprises (via la Demeure Historique) : 32 000 €
- Mission Bern : 90 000 € + 50 % du financement de l'avant-projet de l'architecte, soit 44 500 € (2018)

présents et en bon état. Non loin, un petit bâtiment fut édifié pour la cuisson de faïences.

Une conscience patrimoniale

Le temps a fait son œuvre depuis la cessation de l'activité, en 1926 : « Les quarante-huit fenêtres sont à changer, les planchers s'effondrent, tout est à refaire », constate Amaury d'Espeuilles, l'un des enfants. Et son père, Guy, d'ajouter : « Nous souhaitons vivement sauvegarder ce patrimoine industriel unique en Europe. Il est quasiment certain que les plans de cette poterie furent exécutés par le célèbre architecte Félix Duban au moment où il remaniait ►►



►► les intérieurs du château. » Depuis le temps où Claude Raynal, président de l'Association pour la mémoire de la poterie de la Montagne, constatait que ce « magnifique édifice, rappelant par sa conception architecturale le Temple de Janus à Autun, [avait été] oublié depuis soixante-dix ans », la poterie a suscité de nombreux intérêts patrimoniaux, comme le classement au titre des monuments historiques.

“ Notre projet est de faire revenir les potiers. ”

Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques honoraire, a souhaité encourager ce dynamisme en accompagnant la famille dans ce projet, actuellement réalisé sous la maîtrise d'œuvre d'Arnaud Vialatte de Pemille, lui-même originaire de la Nièvre. La Montagne n'est pas seulement une poterie isolée, c'est surtout un immense domaine où chaque bâtiment fonctionnel, partie d'un tout cohérent, servait un modèle foncier et

▲ Le dernier étage était aménagé pour le séchage des pièces fraîchement façonnées, grâce à de nombreuses ouvertures.

▲ Une partie des pièces étaient estampées et non tournées, comme ce moule à moutarde de Dijon.

▲ Le malaxeur, qui nécessitait la force de deux hommes, préparait la terre pour les bassins de décantation.

L'avantage d'une convention de mécénat avec la Demeure Historique

Guy d'Espeuilles : « Suite à l'obtention du Loto du patrimoine, nos collectes auprès du Crédit agricole et de nombreux autres mécènes ont été intégralement prises en charge par la Demeure Historique. Je recommande vivement la signature d'une telle convention de mécénat. Tous les dons sont ainsi directement encaissés et gérés par la Demeure Historique, jusqu'au paiement des entreprises. Nous gagnons ainsi en sécurité, en temps de comptabilité et, surtout, nous n'avons aucune trésorerie à avancer. »

seigneurial. Le château, la maison du régisseur, les plantations, la perdrière, la tuilerie ou encore la ferme, ses écuries et les nombreux fermages formaient une économie équilibrée établie sur 25 hectares, reconnue de nos jours par une inscription globale au titre des monuments historiques. Mais la froideur des chiffres nous

rappelle à la réalité : en dépit de la persistance des fermages et de ses qualités patrimoniales, la Montagne est d'abord une charge considérable. « La propriété coûte en frais fixes 8 000 euros par mois », précise Guy d'Espeuilles.

Le retour des potiers ?

Comme l'union fait la force, la famille s'est armée pour réinventer cette économie, affronter les nombreux projets de travaux, en commençant par s'associer. « Avec mes frères, Amaury et Édouard, mon époux et moi-même avons donc rejoint dans l'aventure nos parents, Guy et Sophie, et constitué une société civile immobilière familiale dans laquelle nos rôles sont peu ou prou déterminés selon nos compétences, explique Charlotte Bailleau. Notre projet est de faire revenir les potiers. » Après avoir été sélectionnée par la mission Bern en 2018 et avoir lancé différentes campagnes de mécénat dans le cadre d'une convention établie avec la Demeure Historique, la famille d'Espeuilles prépare un véritable projet pédagogique, soutenu notamment par la Caisse des monuments et des sites de la Nièvre, la Camosine, une association reconnue d'utilité publique.

▲ Les quatre niveaux du bâtiment se développent autour de deux grands fours sont en cours de restauration.
© Château de la Montagne

Actuellement intégrée, pour ses extérieurs, à la visite guidée assurée par Sophie d'Espeuilles, la poterie devra attendre quelques années pour montrer à nouveau fièrement le savoir-faire des potiers, qu'elle transmettra par des ateliers pédagogiques, l'accueil d'élèves des écoles de la région et la création d'un musée. Une habitante de Saint-Honoré-les-Bains a déjà offert à la famille d'anciennes pièces des ateliers de la poterie. Des artistes sont attendus pour se joindre à cette nouvelle vie, proposer des stages et susciter d'intéressantes réflexions sur l'avenir des monuments historiques industriels. ■

À Savoir

Bénéficiaire du Loto du patrimoine n'impose pas la signature d'une convention de mécénat, mais les porteurs de projets y sont incités en vue de compléter leur financement. En effet, s'ils sont éligibles au mécénat affecté, ces derniers peuvent profiter de la médiation du Loto pour mener une campagne de collecte auprès du public, encadrée par une convention de mécénat.

